



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E67879

VALABLE JUSQU'AU 08/10/2024

ÉDITÉ LE 31/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 391388337

Siret : 391 388 337 00035

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 210401700187

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-140106

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-140106

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : AXE ETANCHEITE

132 AVENUE JEAN JAURES
93110 ROSNY SOUS BOIS

Téléphone : 01 48 94 04 04

Portable :

Site Internet :

E-mail : axe@axe-etancheite.fr

Responsabilité légale :

TASSIUS RUDDY PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	09/09/2020
3223	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	09/09/2020
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	09/09/2020
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	09/11/2021
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	09/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	09/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.